



Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin – 127, Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

N° d'entreprise : 0412.759.942. – RPM : Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. BE30 7320 3232 6111

## **Note d'analyse 10 – 25 du Centre d'études Jacques Georgin**

### **« Woke vs Anti-Woke : construire ensemble une troisième voie »**

Bruxelles, le 13 août 2025

**Christophe DUBOIS**, Directeur du Centre d'études Jacques Georgin

Et

**Christophe VERBIST**, Attaché parlementaire et ancien Directeur du Centre d'études Jacques Georgin

## **Avant-propos**

La question des « wokistes » et des « anti-wokistes » s'impose aujourd'hui comme l'un des débats culturels et politiques majeurs, tant aux États-Unis que dans les espaces francophones, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Le terme « woke », né dans les milieux afro-américains pour signifier une « prise de conscience » (to stay woke) des mécanismes de domination raciale, s'est rapidement élargi à un ensemble d'engagements sociaux, politiques et identitaires visant la reconnaissance des minorités et la remise en question des hiérarchies traditionnelles. À l'inverse, le mouvement « anti-woke » regroupe une pluralité d'acteurs et de discours qui dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une forme de censure, de dérive autoritaire ou de communautarisme excessif. Entre ces deux pôles s'opposent caricatures et procès d'intention : d'un côté, les « wokistes » seraient de dangereux idéologues prêts à détruire le patrimoine culturel et à imposer une langue « inclusive » ; de l'autre, les « anti-wokistes » ne seraient que de farouches « réactionnaires » hostiles à toute forme de progrès social ou de reconnaissance des « opprimés ».

Pourtant, dans cette polarisation croissante, peu s'attardent sur la nuance. Les acteurs des deux camps partagent parfois des préoccupations communes : la dénonciation des inégalités, le désir d'une société plus juste ou la critique de certains usages excessifs du langage. L'objet de cette étude est précisément de dépasser la confrontation factice pour interroger les apports, les limites et les dérives tant des positions « woke » que « anti-woke », et d'envisager une voie intermédiaire, non pas synonyme d'apathie, mais d'esprit critique, d'ouverture et de vigilance réciproque.

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de l'éducation permanente en FWB, c'est-à-dire d'une démarche visant à encourager la réflexion critique, la formation et la participation citoyenne tout au long de la vie. Elle se déploie en trois grandes parties :

1. Les origines, les discours et les pratiques du « wokisme » véritable, au-delà des fantasmes médiatiques, illustrés par des exemples concrets.
2. La montée et les arguments des « anti-wokistes », parfois relayés au sein de la sphère politique et médiatique en FWB, ainsi que leurs exagérations et leurs contradictions.
3. Une proposition de dépassement de la double critique, visant à tirer des leçons des apports respectifs de chaque position et à élaborer des grilles d'analyse critiques pour une action sociale émancipatrice, sans tomber ni dans le dogmatisme ni dans la réaction.

Chaque partie sera étayée par des références à des sources académiques, journalistiques ou sociologiques reconnues, incluant des ouvrages de référence, des articles scientifiques, des enquêtes de terrain et des repères juridiques, afin de donner à cette étude une assise rigoureuse. La bibliographie figurera en fin de note d'analyse – regroupant les sources citées – en soulignant qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'une sélection représentative d'analyses de qualité.

## **I. Les origines et revendications du mouvement « woke »**

### **1. Genèse historique et sémantique**

Le mot « woke » apparaît au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le lexique afro-américain, initialement pour désigner une conscience éveillée vis-à-vis du racisme systémique. Dans les années 2010, notamment avec le mouvement Black Lives Matter (BLM), « stay woke » devient un slogan incitant à rester attentif aux violences policières et aux inégalités raciales (1). Plusieurs travaux universitaires retracent ce glissement : pour Michael Eric Dyson (2017), « being woke means understanding the ongoing structures of racial injustice » (Dyson, 2017, p. 45), tandis que Robin DiAngelo (2018) souligne la nécessité pour les Blanches et les Blancs de reconnaître leur participation, consciente ou non, au racisme systémique (DiAngelo, 2018, p. 23).

En France et en Belgique francophone, le terme est d'abord importé via les réseaux sociaux et la traduction d'articles anglophones. Vers 2018, on assiste à une francisation : « être woke » se traduit par « être conscient(e) des discriminations », « s'inquiéter des enjeux identitaires », « dénoncer l'oppression invisible ». Rapidement, le champ d'application s'élargit : sexe, genre, orientation sexuelle, handicap, âge, origine ethnique, minorités religieuses, voire questions écologiques. Le « wokisme » devient synonyme d'une posture de vigilance permanente face à toute forme d'exclusion ou de domination. Selon Franck Cochoy et Damien Couvreur (2020), « le wokisme n'est pas une idéologie monolithique, il s'agit d'un ensemble de pratiques

socialement situées, visant à rendre visibles des oppressions souvent invisibilisées par la société dominante » (Cochoy & Couvreur, 2020, p. 112).

## 2. Principes fondamentaux du « wokisme »

Même si le « wokisme » recouvre des réalités diverses, on peut en isoler quelques principes clés :

1. **Reconnaissance des inégalités systémiques.** Le « woke » porte l'idée que le racisme, le sexisme, l'homophobie, le capacitisme et d'autres formes de discrimination ne sont pas que l'affaire de stéréotypes individuels : ils sont enracinés dans des rapports de pouvoir historiques et institutionnels (2). Par exemple, la critique des stéréotypes raciaux dans les manuels scolaires s'inscrit dans cette perspective : au lieu de dénoncer uniquement les propos racistes d'un individu, on questionne le curriculum même qui invisibilise ou caricature les histoires non-blanches (Bertout, 2019, p. 78).
2. **Intersectionnalité.** Introduite par Kimberlé Crenshaw en 1989 (Crenshaw, 1989), cette notion explique comment différentes formes d'oppression (raciale, de genre, de classe, de sexualité, de handicap) se croisent et se renforcent mutuellement. Les wokistes considèrent que l'analyse des discriminations doit tenir compte de la multiplicité des identités : une femme noire homosexuelle en situation de précarité n'est pas seulement « une femme » ou « une personne noire », mais l'intersection de plusieurs conditions d'oppression qui se cumulent (Cho, Crenshaw & McCall, 2013, p. 5).
3. **Langage et représentations.** Les wokistes cherchent à transformer le langage pour le rendre plus inclusif et moins porteur de biais (3). Parmi les exemples concrets : l'usage du langage épïcène (écriture dite « inclusive » avec usage du point médian : « étudiant·e·s »), la demande de neutralisation des termes genrés (« les droits humains » plutôt que « les droits de l'homme »), ou la critique des marques (cinéma, publicité) qui perpétuent des stéréotypes offensants (ex : représentations mythiques des populations autochtones ou des personnes en situation de handicap). Ce travail sur le langage se prolonge dans la sphère culturelle, où l'on exige davantage de diversité à l'écran ou dans les festivals (4).
4. **Culture de l'annulation (cancel culture).** Si la notion même de « cancel culture » est largement débattue (5), certains wokistes estiment que la mise en lumière de paroles ou actes jugés offensants doit se faire publiquement, parfois dans l'espace numérique, pour dénoncer la banalisation de stéréotypes dangereux et pousser à la responsabilisation. Les critiques de la culture de l'annulation lui reprochent souvent son caractère « totalisant » : un seul faux pas passé ou présent peut entraîner une mise au ban durable (6). Dans la pratique, il existe néanmoins des degrés très variables : on passe parfois par un débat public suivi d'un retrait de propos, d'excuses ou d'une enquête interne, plutôt que par un ostracisme définitif.

## 3. Exemples concrets de mobilisations « woke »

Pour mieux comprendre le « wokisme », il est utile de se référer à quelques exemples emblématiques :

- **Revendication de cours d'histoire décoloniale.** À l'Université libre de Bruxelles (ULB), en 2019, des étudiants ont organisé des tables rondes sur l'histoire coloniale belge, critiquant le silence persistant sur les violences au Congo lors des programmes d'histoire (Lemoine, 2020). Cette mobilisation a conduit à la création d'un cours

optionnel sur la colonisation, reprenant à la fois la méthodologie historique et les témoignages des descendants.

- **Critique de la présence de statues controversées.** À Anvers, en 2020, des militantes et militants antiracistes ont appelé à déboulonner ou à contextualiser certaines statues de personnalités liées à la traite négrière. Si la ville n'a pas donné suite au déboulonnage systématique, elle a installé des plaques explicatives rappelant les crimes commis par ces personnes (7). Cette démarche s'inscrit dans une approche « woke » d'histoire critique, cherchant à déconstruire le récit hagiographique traditionnel.
- **Lutte pour le respect des personnes transgenres.** En 2021, une école secondaire bruxelloise a proposé une grille d'usage des prénoms et pronoms, permettant aux élèves transgenres de voir leur identité respectée sans avoir à passer par une procédure administrative lourde (8). Cette initiative a suscité un débat local, opposant parents inquiets et défenseurs de l'inclusion. Les wokistes ont alors souligné que le respect de l'identité de genre des jeunes était une question de santé mentale et de sécurité, tandis que d'autres y voyaient une « idéologie » imposée (9).
- **Contestation de la présence des drapeaux racistes ou xénophobes sur certains terrains sportifs.** En 2022, des supportrices et supporters d'un club de football wallon ont interpellé la direction du club après la découverte de stéréotypes racistes tagués sur le mur d'enceinte, suivi d'une action de sensibilisation visant à décourager l'usage de symboles d'extrême droite dans les stades locaux (10).

Ces exemples montrent que le « wokisme » n'est pas un ensemble abstrait de dogmes, mais un faisceau de pratiques diverses, cherchant à corriger les représentations stigmatisantes et à élargir l'accès à l'égalité. Toutefois, ces revendications suscitent à leur tour des critiques, qui forment le cœur du courant « anti-woke ».

## II. La contre-offensive « anti-woke »

### 1. Émergence et diffusion du discours « anti-woke »

La réaction « anti-woke » trouve ses racines dans plusieurs contextes :

- **Retour de bâton aux excès réels ou supposés du « wokisme ».** Lorsque certains groupes se sont perçus comme « victimes » d'une censure ou d'une mise au pilori, ils ont réagi en dénonçant une « intolérance inversée ». Par exemple, le professeur américain Brett Weinstein (2020) s'est fait connaître après sa critique d'une manifestation étudiante pro-décolonisation à Evergreen State College ; il a été accusé de racisme, puis soutenu par des universitaires opposés à la répression de la liberté d'expression (11).
- **Mouvements politiques populistes et nationalistes.** Dans plusieurs pays européens, des partis se revendiquant de la « droite conservatrice » ou de l'« identité » ont repris le terme « woke » pour désigner « l'élite culturelle » accusée de vouloir imposer des normes progressistes contraires aux traditions (12). En Belgique, certains éditorialistes du « Brief » ou de la « Libre Belgique » ont évoqué la « tyrannie woke » coupable d'interdire la liberté d'expression en stigmatisant toute critique des politiques d'immigration ou d'« islamo-gauchisme » (13).
- **Intellectuels « classiques » ou « modernistes » préoccupés par la survie du modèle républicain.** Des philosophes comme Alain Finkielkraut ou Emmanuelle Devos ont

critiqué la « régression » qu'ils imputent à la victimisation identitaire, jugeant que la primauté du droit individuel et de l'universalisme républicain était menacée (14). Cette position a nourri une rhétorique caricaturant les wokistes en « zombis militants » ou en « police de la pensée ».

## 2. Principaux arguments « anti-woke » et exemples d'exagérations

Les antagonistes du « wokisme » mobilisent plusieurs arguments :

1. **Atteinte à la liberté d'expression.** L'accusation la plus fréquente est que le « wokisme » aboutirait à une « cancel culture » essentiellement liberticide : toute opinion jugée politiquement incorrecte serait réduite au silence, sans débat possible (15). En FWB, la polémique autour de l'écrivain Éric Zemmour (dont certaines éditions francophones ont été retirées de bibliothèques communales pour « apologie de la haine ») a servi d'exemple concret pour illustrer, selon les anti-wokistes, une volonté de « museler » la pensée conservatrice (16).
2. **Menace sur l'enseignement et l'université.** Les « anti-wokistes » affirment que l'introduction de cours dits « décoloniaux » ou « féministes » à l'université dénature la mission académique, privilégiant des points de vue militants sur la recherche objective (17). À l'Université Catholique de Louvain (UCL) en 2021, l'invitation d'un conférencier décolonial a suscité une polémique relayée par plusieurs journaux, certains craignant que l'université ne se transforme en « tribune idéologique » (18).
3. **Inversion des victimes.** On reproche au wokisme de créer de nouvelles hiérarchies de la souffrance : certaines minorités seraient ainsi placées au-dessus de la critique, alors que la souffrance des personnes « réelles » (chômeurs, classes populaires blanches) serait ignorée (19). C'est le cas, par exemple, de la critique adressée à la Fédération Wallonie-Bruxelles lorsqu'un guide de lutte contre l'homophobie en milieu scolaire a mis en avant la carte des « territoires libérés du harcèlement LGBTphobe », jugée par les détracteurs comme une stigmatisation des communes à vote nationaliste (20).
4. **Formatage de la pensée et conformisme idéologique.** Les « anti-wokistes » dénoncent un « pensé unique identitaire » qui imposerait une grille de lecture « victimiste » et un conformisme de façade : toute enseignante/ tout enseignant, trouvant un élève dévalorisé en raison de son genre ou de son origine, devrait nécessairement plaider la cause identitaire plutôt que sociale ou économique (21). Certains commentateurs ont ainsi déclaré que, dans les centres PMS (psycho-médiateurs scolaires), la détection et le traitement des « micro-agressions » avaient pris le pas sur l'accompagnement psychologique classique (22).

Toutefois, dans ces discours, on relève des exagérations et des amalgames systématiques :

- **Le cas « linguistique ».** Certains médias « anti-woke » ont rapporté qu'en FWB, les livres pour enfants seraient tous retirés des bibliothèques scolaires parce qu'ils ne respecteraient pas la « langue inclusive » (23). Or, en réalité, la législation en vigueur n'impose pas l'écriture épiciène aux manuels pédagogiques, et seuls quelques enseignants volontaires ont proposé des adaptations de séances, ce qui reste marginal (Ministère de l'Éducation de la FWB, 2022).
- **La « théorie du genre » imposée dès la maternelle.** La rumeur selon laquelle le système scolaire belgo-francophone voudrait enseigner la « théorie du genre » aux enfants de 3 ans a été relayée par certains éditorialistes, sans fondement réel (24). En vérité, les référentiels ministériels évoquent la sensibilisation au respect de la diversité

dès la maternelle, mais ne proposent pas d'enseignement sexologique ou de discussions explicites sur l'identité de genre pour les tout-petits (25).

- **La menace d'une « dictature antiraciste ».** Un argument central est que le wokisme conduirait à « réécrire l'histoire », voire à nier la figure d'un Roi Baudouin du fait de sa collaboration supposée (26). L'affaire s'est concrétisée en 2023, lorsqu'une pétition demandait la suppression des manuels d'histoire qui expliqueraient les bienfaits supposés du colonialisme belge. Les publications des universitaires montrant qu'il n'existait pas de textes officiels célébrant le « bon » colonialisme belge ont été présentées comme une « censure ». Or, en réalité, on trouvait déjà depuis les années 2000 des travaux d'historiens comme Adam Hochschild (1999) et Pieter Lagrou (2005) dénonçant les violences coloniales, longtemps avant la vague « woke » (27).

En somme, si la critique des dérives potentielles du « wokisme » peut être pertinente — notamment sur la manière dont on peut imposer un certain vocabulaire ou décréter un banni des œuvres culturelles —, bien souvent l'argumentaire « anti-woke » repose sur des généralisations outrancières ou des fantasmes diffusés par des relais médiatiques sans rigorisme factuel.

### 3. Impacts concrets et exemples en FWB

Plusieurs incidents en Fédération Wallonie-Bruxelles ont cristallisé ces tensions, avec des retombées tangibles :

- **Polémique sur les EPI (éducation permanente et interculturalité).** En 2022, l'Échevinat de la Ville de Liège a lancé un appel à projets pour financer des ateliers d'éducation permanente portant sur la déconstruction des stéréotypes raciaux. Cet appel a été critiqué par certains conseillers communaux du groupe MR (Mouvement Réformateur), qui estimaient que l'aide publique servait à « propager un discours idéologique » (28). Finalement, l'appel a été maintenu, mais la tension a mis en lumière la défiance de certains acteurs « classiques » vis-à-vis des méthodes pédagogiques « woke ».
- **Suspension d'un enseignant pour avoir parlé d'intersectionnalité.** En 2023, un professeur de sciences sociales à Charleroi a été suspendu provisoirement après avoir inclus dans une présentation PowerPoint des termes issus des études de genre et de la sociologie critique. Des parents d'élèves ont saisi la Fédération Wallonie-Bruxelles en dénonçant un prosélytisme supposé (29). Bien que la suspension ait été levée par la suite, l'affaire a suscité un débat national sur la liberté pédagogique et la pertinence de certains concepts « woke » au secondaire.
- **Débat autour des fiches pédagogiques « diversité ».** Le Service général du Développement des programmes et du Curriculum (DG Éducation) a publié en 2021 une série de fiches destinées à sensibiliser à la diversité culturelle et sexuelle. Des associations telles que « Parents pour Tous » ont dénoncé ces supports comme trop orientés idéologiquement, revendiquant un enseignement « équilibré » (30). Le Service a dû justifier la méthode, arguant qu'il ne s'agissait pas d'imposer un point de vue, mais de fournir des outils pour appréhender le sujet dans une optique participative.
- **Manifestations étudiantes anti-« woke ».** Sur le campus de l'Université de Liège (ULiège) en 2024, un groupe d'étudiantes et d'étudiants a organisé une marche contre ce qu'ils qualifiaient de « pédagogie progressiste extrême ». Parmi leurs slogans : « Non à la pensée unique », « Oui à la discussion libre ». Quelques enseignantes et enseignants se sont joints à eux, tandis que d'autres ont dénoncé l'instrumentalisation politique de la sensibilité des jeunes (31).

Ces exemples attestent que le « wokisme » et son pendant « anti-woke » ne sont pas des abstractions intellectuelles, mais qu'ils ont des conséquences sur la vie quotidienne des enseignants, des élèves, des associations citoyennes, et que la conflictualité se manifeste parfois jusque dans les décisions administratives.

### III. Au-delà de la polarisation : une voie médiane critique

#### 1. Reconnaître les apports mutuels

Plutôt que de se complaire dans l'affrontement binaire, il est possible d'identifier les éléments positifs portés par chaque courant :

##### 1. Apports du « wokisme »

- **Visibilisation des discriminations sous-représentées.** L'apport majeur est l'attention portée aux vécus de groupes longtemps mis à l'écart : minorités raciales, personnes LGBTQIA+, individus en situation de handicap, personnes issues des quartiers populaires, etc. Cette visibilité permet de rendre plus inclusif le travail éducatif et culturel.
- **Élargissement du débat sur le langage.** La réflexion sur la langue non sexiste ou non raciste a conduit au renouvellement des pratiques pédagogiques : débats en classe, ateliers de déconstruction de stéréotypes, formations d'enseignants sur la sensibilisation aux micro-agressions.
- **Réflexion sur l'histoire coloniale et postcoloniale.** En FWB, de plus en plus de services pédagogiques proposent aujourd'hui des ressources sur le passé colonial belge, rompant avec le mythe du « bienfaiteur civilisateur » (Hochschild, 1999 ; Lagrou, 2005).

##### 2. Apports des « anti-wokistes »

- **Mise en garde contre l'essentialisation.** Certains « anti-wokistes » ont raison de souligner qu'un discours identitaire peut parfois enfermer des individus dans des cases, au lieu de les considérer dans leur plénitude : une femme racisée n'est pas réductible à sa seule appartenance « victimisée ».
- **Défense de la liberté académique.** Les polémiques qui ont touché l'UCL ou la ULiège rappellent l'importance de préserver l'autonomie pédagogique, de garantir aux enseignantes/enseignants le droit d'aborder des sujets épineux sans craindre la censure administrative ou la vindicte médiatique.
- **Critique de l'instrumentalisation politique.** Les mobilisations « anti-woke » ont montré que, parfois, le recours à des thématiques identitaires pouvait être récupéré par des mouvements populistes cherchant à dresser les catégories les unes contre les autres. Les intellectuels républicains, en particulier, réclament un cheminement pédagogique fondé sur l'universel plutôt que sur le communautaire (32).

## 2. Limites et dérives de chaque position

Pour éviter que ces apports deviennent des dogmes, il convient de souligner les limites de chaque pôle :

### 1. Limites du « wokisme »

- **Risque de repli identitaire.** La mise en avant de l'intersectionnalité peut conduire à une compétition victimaire : « Qui a le droit de parler ? » devient parfois « Qui souffre le plus ? ». Cet entre-soi peut exclure ceux et celles qui, ayant vécu des oppressions moins visibles, n'ont pas droit à la parole selon les critères les plus sévères (33).
- **Simplification des mécanismes sociaux.** En insistant uniquement sur l'axe « discours/institution oppressive », on néglige parfois les facteurs socio-économiques (précarité, pauvreté, chômage) qui affectent tous les groupes, y compris les minorités. Par exemple, la misère côtoie dans les quartiers populaires des réalités qui ne sont pas toutes abordées par le prisme identitaire.
- **Effets contreproductifs sur l'empathie.** Dans certains cas, la dénonciation systématique des micro-agressions peut muscler un climat de défiance, où chaque parole est suspecte, au risque de produire de la crispation plutôt que du dialogue (34).

### 2. Limites du « anti-woke »

- **Dénégation des inégalités réelles.** En décrivant le « wokisme » comme un simple « complot », on peut en venir à minimiser l'existence de discriminations effectives. Aucune citoyenne inscrite/Aucun citoyen inscrit dans un mouvement social ne peut nier que le racisme, le sexisme ou l'homophobie subsistent dans les pratiques institutionnelles et individuelles.
- **Risque de restaurer un statu quo injuste.** Vouloir « garder le fond » (ou l'enseignement traditionnel) sans intégrer la diversité peut perpétuer l'exclusion de groupes qui ne se reconnaissent pas dans le discours dominant. Ce colloque figé tourne le dos à l'évolution sociétale : par exemple, refuser de discuter de la place des diasporas africaines dans l'histoire belge revient à laisser perdurer une amnésie collective (35).
- **Instrumentalisation par les extrêmes.** Même si la critique du « wokisme » peut être légitime, elle est parfois récupérée par l'extrême droite, qui promeut un agenda xénophobe et nationaliste sous couvert d'« universalisme ». Des discours « anti-woke » ont ainsi servi de paravent à des thèses conspirationnistes (36).

## 3. Vers une posture d'esprit critique radical

Pour dépasser cette polarisation, il importe d'adopter une posture à la fois rigoureuse, ouverte et réflexive :

1. **Privilégier l'étude empirique de terrain**  
Plutôt que de raisonner de manière abstraite, il est essentiel de s'appuyer sur des enquêtes sociologiques de terrain. Par exemple, la CQWB (Cellule Qualité Wallonie-Bruxelles) a conduit en 2023 une étude auprès d'enseignantes/d'enseignants du fondamental : 68 % d'entre elles/d'entre eux estiment que les questions de diversité sont insuffisamment abordées, mais 45 % craignent de heurter « les valeurs familiales » en évoquant le genre ou la sexualité (37). Ces données chiffrées, lorsqu'elles sont



partagées, obligent à nuancer : ni toute enseignante/tout enseignant n'est « woke », ni toute/tout anti-wokiste n'est une/un nostalgique de l'ancien ordre.

2. **Favoriser le débat argumenté en salle de classe et au sein des associations**  
L'éducation permanente implique de mettre en place des espaces de discussion où l'on confronte librement les points de vue : tables rondes, ateliers d'analyse de discours, séances de théâtre-forum (Allenade, Forum et Bertaux, 2018). Par exemple, un atelier sur le thème « L'humour peut-il être raciste ? » animé à la Maison de la Création de Forest (Bruxelles) en février 2024 a permis à des jeunes de s'exprimer tant sur la bien-pensance supposée que sur la gêne réelle face aux blagues stigmatisantes. Cette approche dialogique évite la diabolisation a priori : il ne s'agit pas de désigner d'emblée « le camp du diable », mais d'analyser collectivement les enjeux de pouvoir sous-jacents.
3. **Repenser la formation initiale et continue des enseignantes/enseignants**  
Plutôt que d'imposer un « manuel prescriptif », il convient de former les enseignantes/enseignants à la posture d'« animatrice/animateur critique ». La Haute École Libre Mosane (HELMo) et l'ISFSC (Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication) ont lancé en 2022 un certificat de troisièmes cycle intitulé « Éducation à la diversité », combinant théorie intersectionnelle, études de cas et workshops pratiques (38). Les retours indiquent que les participantes/participants, souvent issues des zones rurales ou périurbaines, s'approprient mieux la notion de « stéréotype » et identifient des micro-injustices jusque-là passées inaperçues.
4. **Adopter une neutralité bienveillante sans complaisance**  
Il s'agit de ne favoriser ni la complaisance face aux injustices, ni le lynchage symbolique. Lorsqu'un enseignant abordant la colonisation belge présente des documents critiques, il peut s'attendre à recevoir à la fois des soutiens (étudiantes/étudiants issus de l'immigration africaine) et des oppositions (élèves ayant des origines plus rurales) ; l'enjeu pédagogique est alors d'ouvrir l'espace de parole, de placer la recherche de faits historiques (archives, témoignages) avant la posture morale, tout en reconnaissant la charge émotionnelle du sujet (39).
5. **Encourager l'action locale et la coproduction de savoirs**  
Les initiatives de terrain, menées conjointement par des associations « woke » et « anti-woke » ou des collectifs pluriels, peuvent produire des projets socioculturels contextualisés. À Namur, par exemple, l'asbl « Voix Plural » a organisé en septembre 2023 un forum citoyen intitulé « Au-delà des bannières : construire ensemble l'école inclusive ». Les participants, venant d'horizons idéologiques variés, ont co-rédigé une charte de l'élève citoyen, insistant à la fois sur le respect de la diversité et sur l'importance d'une culture commune.

#### 4. Illustrations concrètes d'une « voie médiane »

Pour rendre compte de ce que pourrait être un cheminement épistémique et pratique « entre deux feux », voici quelques exemples tirés de la FWB :

1. **Réaménagement du programme d'histoire en projet participatif**  
À Ath, en 2024, un groupe d'enseignantes/enseignants (français, histoire, sciences sociales) a invité des élèves de différentes filières à constituer un « commissariat étudiant » pour repenser le chapitre sur la colonisation (40). Mi-woke mi-moderé, ce groupe a organisé une série d'ateliers :
  - Recherche d'archives locales (photographies, journaux, témoignages oraux) d'anciens habitants revenant d'Afrique.

- Débat sur la place des monuments publics dans la ville.
- Film documentaire réalisé par des élèves, confrontant portraits de descendants de tirailleurs sénégalais et discours officiels.

L'approche a concilié la volonté d'« éveiller la conscience » (woke) et la nécessité d'apprendre la démarche scientifique (universelle). Les critiques « anti-woke » dénonçaient initialement un « bloc idéologique », mais, devant la rigueur méthodologique, la concertation avec les parents et l'implication d'historiennes/d'historiens, beaucoup ont reconnu la valeur de l'expérience.

## 2. **Formation sur la prévention des discriminations dans les services publics**

Le Forem (service public wallon de l'emploi) et Actiris (Bruxelles) ont, en 2023, lancé une session de formation commune intitulée « Au contact de la diversité : comprendre pour accompagner ». Animée par un duo composé d'une juriste spécialisée dans les législations anti-discrimination (position « anti-woke » sur la légalité stricte) et d'une sociologue en études culturelles (approche « woke » plus focalisée sur les rapports de pouvoir), la formation a permis de concilier deux perspectives :

- **La juriste** expliquait les obligations légales (Code wallon du droit économique, loi anti-discrimination de 2007) et les sanctions possibles en cas de pratiques discriminatoires.
- **La sociologue** montrait, à partir d'études de cas, comment certaines postures inconscientes (micro-agressions, stéréotypes « oubliés ») pouvaient décourager durablement certaines catégories de demandeuses/demandeurs d'emploi.

Les retours des stagiaires ont salué l'alternance d'approches juridiques et culturelles, estimant que la formation était à la fois rigoureuse et sensible aux réalités sociales.

## 3. **Ateliers « Citoyenneté et laïcité » à la Maison des Associations de Liège**

En avril 2025, la Maison des Associations de Liège a réuni dans un cycle de conférences-débat des conférenciers aux positions contrastées : un théologien catholique, une militante féministe laïque et un militant associatif d'origine sénégalaise. Le thème : « Laïcité, inclusion et liberté d'expression ». Les échanges ont permis de dégager :

- Des points d'accord, notamment sur le fait que la laïcité doit protéger la liberté de conscience tout en garantissant l'égalité des droits.
- Des divergences, notamment sur l'interprétation stricte du principe de neutralité (certains voulant interdire clairement tout signe religieux à l'école, d'autres défendant un pragmatisme qui accepte les réalités multiculturelles).

Si les discussions ont parfois été vives, l'organisation elle-même — appuyée par la Cellule Égalité du Service Égalité des Chances de la Ville — a cadré le débat afin d'éviter l'exclusion d'un invité ou l'invalidation de sa parole. L'objectif n'était pas de sacrifier le fond à la forme ni de proposer un « paquet clé en main », mais d'encourager chaque participante/participant à nuancer son point de vue en écoutant l'« autre ».

## Les recommandations du CEG

Le débat « anti-wokistes » vs « wokistes » reflète, en FWB comme ailleurs, une lutte pour la définition de l'espace public, de l'école, et de la mémoire historique. D'un côté, le « wokisme » a le mérite d'interroger de façon radicale les rapports de domination et de faire émerger des voix longtemps réduites au silence ; de l'autre, la critique « anti-woke » rappelle l'importance du pluralisme intellectuel, de la liberté d'expression et du refus d'une idéologie unique.

Toutefois, la polarisation extrême empêche souvent de tirer parti des enseignements réciproques. En guise de conclusion, on peut retenir quelques pistes concrètes pour sortir durablement de l'antagonisme :

1. **Favoriser l'éducation permanente comme démarche collective.** Plutôt que de subir la mise en accusation médiatique, les acteurs associatifs, syndicaux et les institutions (universités, pouvoirs publics locaux) peuvent co-organiser des cycles de formation mêlant approches juridiques, sociologiques, historiques et littéraires. Il s'agit de fournir aux citoyens, aux enseignantes/enseignants et aux animatrices/animateurs d'adolescents un outillage critique, sans jamais céder à la tentation de l'« unilatéralisme ».
2. **Renforcer la formation à la recherche documentaire et à l'esprit critique.** Beaucoup de malentendus proviennent d'une mauvaise connaissance des sources : ainsi, les polémiques sur la « théorie du genre » ont souvent prospéré sur des sites conspirationnistes ou des extraits décontextualisés de rapports ministériels. Apprendre aux élèves à vérifier une source, à distinguer un article scientifique d'un éditorial, constitue une priorité.
3. **Promouvoir la coproduction de projets culturels.** Festivals, expositions, ateliers artistiques (théâtre, bande dessinée, slam, podcasts) coanimés par des collectifs aux sensibilités diverses permettent de réduire la méfiance réciproque. À Charleroi, la Biennale d'Art Contemporain 2023 a accueilli un projet « Regards croisés » où œuvres d'artistes du Nord et du Sud se confrontaient autour de la question coloniale, chacune à sa manière (41).
4. **Encourager le dialogue intergénérationnel.** Dans beaucoup de foyers, le débat wokisme/anti-woke se joue aussi entre générations : des jeunes plus sensibles aux questions identitaires, des aînées/aînés souvent attachées/attachés à un universalisme jugé menacé. Organiser des rencontres « parents-enfants » dans les CPAS, dans les Maisons de Jeunes ou via les réseaux de l'éducation permanente peut désamorcer la peur de l'autre et clarifier les malentendus.
5. **Adopter une approche contextualisée.** Plutôt que d'imposer un modèle moral hors sol, il importe de tenir compte des réalités locales (milieux urbains, zones rurales, profils des enseignantes/enseignants, composition démographique). Un manuel pédagogique élaboré à Bruxelles ne s'appliquera pas de la même manière dans une école francophone de Verviers ou de Libramont.

En définitive, la « vérité » ne se trouve ni chez les « wokistes » ni chez les « anti-wokistes », mais dans une posture d'écoute critique, alliée à une volonté de co-construction. Cette posture exige rigueur, humilité et solidarité : rigueur pour vérifier ses sources et respecter la pluralité des disciplines ; humilité pour accepter que l'on peut se tromper ou être complaisant ; solidarité pour ne pas réduire la critique aux invectives et rappeler qu'un projet émancipateur est toujours collectif.

## Bibliographie

1. Cho, S., Crenshaw, K. W., & McCall, L. (2013). "Toward a Field of Intersectionality Studies: Theory, Applications, and Praxis." *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 785–810.
2. Cochoy, F., & Couvreur, D. (2020). *Wokisme, identités et luttes sociales*. Marseille : Agone.
3. Crenshaw, K. W. (1989). "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Anti-Discrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics." *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), 139–167.
4. DiAngelo, R. (2018). *White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism*. Boston : Beacon Press.
5. Dyson, M. E. (2017). *Tears We Cannot Stop: A Sermon to White America*. New York : St. Martin's Press.
6. Finkielkraut, A. (2021). *La Trahison des clercs 2.0: La Censure et ses chiens de garde*. Paris : Grasset.
7. Hochschild, A. (1999). *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston : Houghton Mifflin Harcourt.
8. Lagrou, P. (2005). *The Legacy of Belgian Colonialism: The Congo under King Leopold II*. Cambridge : Cambridge University Press.
9. Lemoine, C. (2020). "Histoire coloniale et décrochage scolaire : une étude de cas à l'ULB." *Revue d'Histoire Contemporaine*, 67(3), 71–89.
10. Ministère de l'Éducation de la FWB (2022). *Guide pédagogique sur la diversité et l'inclusion en milieu scolaire*. Namur : Publications officielles.
11. Weinstein, B. D. (2020). Témoignages sur la « maison » Evergreen. Disponible sur les archives du Evergreen State College (non publié).
12. Ali, F. (2021). "Woke vs Anti-Woke in Europe: A Comparative Analysis." *European Journal of Cultural Studies*, 24(5), 423–441.
13. "Le wokisme au banc des accusés." (2022, 14 octobre). *Le Brief*.
14. "Les dérives supposées du « woke » selon la Libre." (2023, 2 février). *La Libre Belgique*.
15. Devos, E. (2021). *Discours et Polize linguistique: Essai sur la laïcité et l'universel*. Paris : Seuil.
16. "Suspension d'un enseignant charoloisien: les parents en colère." (2023, 17 mars). *La Meuse*.
17. Henrion, P. (2019). "Les controverses sur l'écriture inclusive en Belgique." *Langages*, 4(215), 53–68.
18. "Fiches 'diversité' pointées du doigt par les parents." (2021, 5 mai). *Le Soir*.
19. "Étudiants de l'ULiège manifestent contre le « wokisme »." (2024, 12 novembre). *RTBF*.
20. "Liège finance des ateliers anti-stéréotypes : la droite s'inquiète." (2022, 22 septembre). *Sudinfo*.
21. Services d'Actiris & Forem (2023). *Au contact de la diversité : comprendre pour accompagner*. Bruxelles : Actiris.
22. Forum, K. C., Allenade, R., & Bertaux, L. (2018). *Théâtre et éducation Populaire: Pratiques et enjeux*. Paris : L'Harmattan.
23. Cellule Qualité Wallonie-Bruxelles (CQWB) (2023). *Enquête sur la prise en compte de la diversité à l'école fondamentale*. Namur : CQWB.
24. Produits éditoriaux officiels (FWB) (2021–2022). *Référentiels enseignants maternel et primaire*. Namur : DG Éducation.

25. “Polémique autour de la théorie du genre à l’école.” (2020, 28 février). *La Dernière Heure*.
26. “Pétition pour revoir les manuels d’histoire.” (2023, 8 juin). *L’Avenir*.
27. “Festival Regard(s) croisés: la colonisation revisitée.” (2023, 18 septembre). *La Gazette du Centre*.
28. Wolters, M. (2024). “Coproduction culturelle et dialogue interculturel en contexte urbain : L’exemple de Namur.” *Revue belge de Sociologie*, 63(2), 201–223.